



Paris 2024 vient de publier un marché de :  
**Restauration Cérémonie d'ouvertures des Jeux Olympiques -  
Zone Tuileries - Phase Candidatures et offres**



**Familles d'achats concernées :**  
Restauration  
Fournitures pour restauration  
Fournitures jetables pour  
restauration  
Equipement de restauration  
Petit matériel de restauration

**Date limite de remise des plis :**  
Lundi 4 Mars 2024 à 12h00

### LE BESOIN DE PARIS 2024

La présente consultation a pour objet de conclure **une concession relative à la restauration payante sur la zone Tuileries en Bord de Seine lors de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques.**

La mission à accomplir par le Candidat retenu consiste à la **planification, implémentation, exploitation, le management et démantèlement de tout le programme de restauration pour les spectateurs sur quai bas de la Seine, dans des secteurs spécifiques des rives gauche et/ou droite.**

La concession est allotie, **chaque lot est mono-attributaire.**  
Le marché comporte **également des tranches optionnelles obligatoires sur les lots 3 et 4 comme suit :**

Lots	Tranches
Lot 1 : Royal	Tranche Ferme : Zone ROY - Pont Royal
Lot 2 : Carrousel	Tranche Ferme : Zone CAR - Pont CARROUSEL
Lot 3 : Louvre	Tranche Ferme : Zone E Secteur 9 (rive gauche) Tranche Optionnelle obligatoire : Zone E Secteur 10 (rive gauche)
Lot 4 : Gros Caillou	Tranche Ferme : Zone F Secteur 11 (rive gauche) + Zone H Secteur 15 (rive gauche) Tranche Optionnelle obligatoire : Zone F Secteur 12 (rive gauche)

> Le détail des prestations attendues figure au sein du cahier des clauses techniques particulières.

**DURABILITE DE L'OFFRE**

Au moins 20% de la note en phase offre est consacrée à la durabilité de la proposition (voir ci-dessous).

Les équipes d'ESS 2024 se tiennent à votre disposition dès la phase candidature pour envisager des collaborations avec des structures répondant à ces critères.

### DÉTAILS DU MARCHÉ

#### Caractéristiques du marché

Les prestations faisant l'objet de la Concession seront réglées conformément

aux stipulations du contrat.

La durée d'exécution de la Concession court à compter de sa date de notification et prendra fin **une semaine après la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques ayant lieu le 26 juillet 2024, et au plus tard, à la dissolution de Paris 2024.**

### Procédure

La présente consultation est lancée sous la forme d'une procédure avec négociations, autrement dit **les candidats doivent présenter simultanément leurs candidatures et leurs offres conformes à l'article 6 du règlement de consultation avant le lundi 4 mars 2024 à 12h.**

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de **groupement solidaire**. En revanche, Paris 2024 interdit aux candidats de présenter leurs candidatures et leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

### Critères de jugement

#### **Examen des candidatures :**

Paris 2024 analysera et sélectionnera les candidatures sur chaque lot sur la base des critères pondérés suivants :

Critères	Détail	Pondération
Capacités techniques	<ul style="list-style-type: none"><li>Présentation des effectifs du candidat sur les trois dernières années : encadrement et salariés, effectifs affectés à des moyens techniques en lien avec l'objet de la concession ;</li><li>Description des moyens techniques, en lien avec l'objet de la concession, dont dispose le candidat</li></ul>	50 %
Capacités professionnelles	Expériences et références professionnelles significatives dans le domaine métier du candidat	30 %
Capacités économiques	Chiffre d'affaires en lien avec l'objet de la concession sur les 3 dernières années	20 %

Sur chaque lot, seuls les 3 meilleurs candidats verront leur offre technique et financière analysée.

#### **Examen des offres :**

*Attention : l'obtention d'une note de zéro sur l'un des critères sera éliminatoire.*

Paris 2024 sélectionnera l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères d'attribution pondérés suivants sur chaque lot :

Critères	Détail	Pondération
Compétitivité Financière de l'Offre / Redevance pour Paris 2024 du programme payant	Rentabilité / taux de redevance pour la partie programme payant	30%
Qualité technique de l'offre	<u>Infrastructure :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité des infrastructures temporaires et équipements de cuisine déployés</li> <li>Qualité de l'agencement des espaces</li> <li>Précision dans les expressions des besoins en fluides</li> </ul> <u>Modèle de distribution :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Capacités des salles de restaurant</li> <li>Identification des flux opérationnels et flux clients</li> <li>Variété et cohérence des concepts de restauration</li> <li>Capacités de production</li> </ul>	25%
Expérience clients	<u>Espaces de restauration :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Variété des offres</li> <li>Qualité des concepts culinaires</li> <li>Rapport qualité des offres / prix</li> <li>Respect des spécifications en termes d'accessibilité pour tous</li> <li>Hygiène alimentaire</li> </ul> <u>Communication &amp; affichage :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Complétude des informations à destination des clients</li> <li>Efficacité du système d'affichage des offres</li> </ul>	25%
Durabilité de l'offre	En adéquation avec la Stratégie responsable des achats de Paris 2024 et les engagements de la Vision pour la restauration de Paris 2024 :  <u>Economie circulaire :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du gaspillage alimentaire et valorisation des ressources alimentaires non consommées</li> <li>Réduction des déchets en particulier du plastique à usage unique</li> <li>Seconde vie des équipements et infrastructures</li> </ul> <u>Préservation de l'environnement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre de qualité, bas-carbone, végétalisée et de saison</li> <li>Soutien à une agriculture et une alimentation diversifiée et durable</li> <li>Optimisation de la logistique et modes de transports vertueux</li> <li>Economie des ressources notamment en eau et énergie</li> </ul> <u>Innovation sociale, inclusion des PSH et création de valeur sur les territoires :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recours aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire</li> <li>Taux d'insertion des personnes éloignées de l'emploi</li> <li>Taux d'inclusion des PSH</li> </ul>	20%

À la suite de l'analyse des offres, Paris 2024 se réserve la faculté sur chaque lot :

- **Soit d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation si Paris 2024 considère l'offre retenue comme à la fois financièrement avantageuse et conforme aux exigences techniques formulées**
- **Soit d'engager une phase de négociations avec les candidats dont l'offre a été retenue après analyse des candidatures.**

Le candidat attributaire est celui dont l'offre remise a été classée **au premier rang** à l'issue de l'analyse des offres.



Poser une question à l'acheteur



Nous contacter



Téléchargez le dossier de consultation

*Pour un complément d'informations ou une mise en relation pour une réponse en groupement*

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,